

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 septembre 2014  
Délibération n°4

#### **OBJET :**

**Convention foncière relative à l'acquisition  
de terrains destinés à la construction  
de 26 logements locatifs**

**Rapporteur : Mme SIMONNET**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

La société EST HABITAT CONSTRUCTION (EHC) envisage la réalisation de 26 logements locatifs sociaux rue du 8 Mai 1945 à Essey-les-Nancy.

Dans le cadre du 6ème Plan local de l'habitat durable du Grand Nancy, ce projet s'est vu accorder le 27 juin 2014 une subvention de 56 316€ au titre de la surcharge foncière et de 13 000€ au titre de la performance énergétique.

Par ailleurs, la Commission permanente du conseil régional de Lorraine a accordé le 23 mai 2014 une subvention de 24 759€ au projet.

Afin de permettre cette opération, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) procédera préalablement à l'acquisition des terrains cadastrés AW 572 et AW 574 d'une superficie de 19 ares et 73 centiares estimés à 295 000 €.

A cet effet, une convention de portage foncier entre la société EHC, l'EPFL et la commune d'Essey-lès-Nancy, doit être signée pour préciser les engagements de chaque partie.

En l'occurrence, cette convention prévoit qu'en cas de défaillance de la société EHC, la commune prend l'engagement de racheter les terrains nécessaires à cette construction. La société EHC s'engage pour sa part à réaliser le projet de construction de 26 logements sociaux et d'acquérir sur l'EPFL les terrains nécessaires à cette opération immobilière.

## **PROPOSITION**

Au regard des garanties financières apportées par la société EHC et du projet de construction de logements sociaux relevant de l'intérêt général, et après avis de la commission « Urbanisme – Travaux – Voirie » du 4 septembre 2014, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention foncière annexée à la présente et les avenants s'y rapportant.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, 6 abstentions (M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M CLOMES, M CAUSERO) accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 septembre 2014.

**Extrait conforme**

**Le Maire,**



**Michel BREUILLE,**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2014**

tenu sous la présidence de  
M. Michel BREUILLE, Maire,

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil Municipal le :	05 septembre 2014
- Convocation distribuée le :	09 septembre 2014
- Affichage du procès-verbal le :	19 septembre 2014

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME COLMÉ, M. VOGIN  
Adjoints,

- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M.  
HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, MME DOLATA, M.  
GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME  
PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO,  
Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- MME CADET à M. FRANIATTE
- M. THOUVENIN à M. BREUILLE
- M. DI TOMMASO à MME LEDROIT

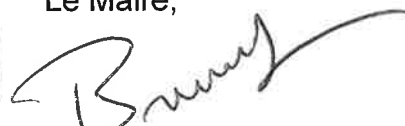
**SECRETARE DE SEANCE**

- MME DEVOUGE

Pour extrait,

Le Maire,



  
Michel BREUILLE

